

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 14 novembre 2012 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Jane Cowell-Poitras, maire suppléante  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE12 1863**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1864**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1865**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1866**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1867**

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Wesco, fournisseur unique, pour la fourniture de blocs d'entrée-sortie TRIO pour le Système Intégré de Commande et de Surveillance du procédé (SICOS) de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 92 676,49 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 5 septembre 2012;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123438006

---

**CE12 1868**

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, la firme Les Produits chimiques CCC ltée, pour une période de 2 ans, le contrat pour la fourniture et la livraison d'hydroxyde de sodium liquide (50 %), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 94 739,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation P12-076-AE;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123438007

---

**CE12 1869**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à « Élite automobile Montréal », plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de quinze véhicules KIA 2013, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 301 254,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12415 et au tableau des prix reçus joint au rapport du Directeur;
- 2- d'autoriser à cette fin un virement budgétaire de 113 200 \$;
- 3- d'autoriser le paiement d'un montant de 26 136,21 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124472016

---

**CE12 1870**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'abroger la résolution CE12 1796 adoptée le 31 octobre 2012 par le comité exécutif ;  
de recommander au conseil d'agglomération :
- 2 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et Software AG (Canada) inc. pour l'acquisition et l'entretien de logiciels, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 4 837 209,81 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 2 novembre 2012, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122414001

---

**CE12 1871**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de la ligne de transport électrique aérienne située sur le site du Complexe de soccer et d'approuver le nouveau tracé à l'intérieur des limites du parc du Complexe Environnemental de Saint-Michel ;
- 2- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et la Société en commandite Gazmont, par lequel la Société s'engage à effectuer les travaux de déplacement de la ligne électrique, dans le cadre de la construction du Centre de soccer au CESM, conformément à l'offre de cette firme datée du 26 octobre 2012, pour une somme maximale de 99 543,06 \$ taxes incluses ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121670002

---

**CE12 1872**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 380 360,29 \$ taxes incluses, pour le réaménagement de l'espace public de la vue sous-marine du golfe du Saint-Laurent du Biodôme de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entreprises QMD inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 361 964,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public BIO-2011-10;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123046008

---

**CE12 1873**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les changements apportés au texte de la convention de services professionnels accordée par le comité exécutif (CE12 1362), entre la Ville de Montréal et SDL International (Canada) inc., le 15 août 2012.

Adopté à l'unanimité.

1121673002

---

**CE12 1874**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel le seul soumissionnaire Conseillers de gestion informatique CGI inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système Imagétique de la cour municipale, pour une somme maximale de 3 539 390,40\$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11874, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120248001

---

**CE12 1875**

Vu le rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats (dossier 1120573004) ;

Il est

RÉSOLU :

de ne pas donner suite à l'appel d'offres public no 12-12053.

Adopté à l'unanimité.

1120889003

---

**CE12 1876**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure cinq ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels en informatique dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information ;
- 2 - d'approuver cinq projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale inscrite à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11916, le tout selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Cofomo inc.	Contrat 1	7 212 387,50 \$
Systematix technologies de l'information inc.	Contrat 2	8 039 960,30 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Contrat 3	2 460 832,92 \$
Fujitsu conseil (canada) inc.	Contrat 4	13 773 058,76 \$
Dessau inc.	Contrat 5	948 164,33 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1124114001

---

#### **CE12 1877**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de promesse d'achat par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de Construction ICO inc. l'immeuble situé au 3552-3588, rue Saint-Patrick constitué du lot 1 573 865 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de l'échangeur Turcot et de la relocalisation de l'écocentre Sud-Ouest, pour le prix de 3 500 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de promesse d'achat.

Adopté à l'unanimité.

1121195009

---

#### **CE12 1878**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier spécial non récurrent totalisant la somme maximale de 360 000 \$, pour la mise aux normes des installations électriques, aux propriétaires des bâtiments ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, conformément à la *Loi sur les compétences municipales* :

ADRESSE ET PROPRIÉTAIRE	MONTANT
99, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	60 000 \$
111, rue Chabanel Ouest - Groupe Tidan	60 000 \$
125, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	60 000 \$
225, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	60 000 \$
333, rue Chabanel Ouest - Groupe Dayan	60 000 \$
9310, boulevard Saint-Laurent - Cancorp	60 000 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1113809001

---

**CE12 1879**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial et non récurrent de 5 000 \$ à l'organisme MU pour la murale hommage à Miyuki Tanobe qui s'inscrit dans la série Bâisseurs culturels;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124320007

---

**CE12 1880**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à ATSA pour la tenue de l'événement « *Fin novembre* » à la place Émilie-Gamelin, du 16 au 25 novembre 2012 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122586004

---

**CE12 1881**

Vu la résolution CA12 27 0420 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 2 octobre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un financement par le Fonds Énergie d'une somme maximale de 300 000 \$ pour le projet de mise à niveau de l'aréna Clément-Jetté ;
- 2- de procéder aux virements budgétaires requis conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120996009

---

**CE12 1882**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter le versement de 8 170,58 \$, plus taxes, de la part de Festival, Musique et Arts Osheaga, pour la location du Théâtre de Verdure pour les saisons 2012 et 2013 dans le cadre du spectacle des artistes Andrew Bird et Philippe B;
- 2- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au montant versé de 8 170,58 \$ et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter cette somme aux dépenses occasionnées par ce projet;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124639002

---

**CE12 1883**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser des virements budgétaires de 170 000 \$ en provenance de la Division du développement durable du Service de la qualité de vie, pour le démarrage de quatre nouveaux projets Quartiers 21, dans le cadre des actions du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 dans les arrondissements de Saint-Léonard (30 000 \$), Le Sud-Ouest (30 000 \$), Ville-Marie (30 000 \$), Rosemont-La Petite-Patrie (30 000 \$) et pour la poursuite d'un projet Quartiers 21 dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (50 000 \$).

Adopté à l'unanimité.

1121565001

---

**CE12 1884**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les virements budgétaires entre différents projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations 2012-2014 et PTI 2013-2015 du Service des technologies de l'information pour permettre l'atteinte des objectifs des projets, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124114002

---



**CE12 1885**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 55 000 \$, en provenance du compte corporatif dédié au PR@M - Certification « Famille » des immeubles municipaux vers la Direction de la diversité sociale, pour l'achat et la livraison de divers équipements destinés à l'aménagement d'espaces famille dans le cadre de la Politique familiale, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125917006

---

**CE12 1886**

Vu la résolution CA12 19 0137 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 2 avril 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) en vue du raccordement d'un réseau privé d'égout combiné et d'aqueduc sur une partie des lots 4 178 992, 4 178 993, 4 178 994 et 4 427 828 du cadastre du Québec dans le cadre de la Phase 2 de la construction d'un centre d'entretien des trains de banlieue au nord de la rue Norman, dans l'arrondissement de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

1122324018

---

**CE12 1887**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin d'entreprendre les recours appropriés et notamment la publication d'un préavis d'exercice de la clause résolutoire prévue en faveur de la Ville contre l'immeuble situé dans l'arrondissement de Ville-Marie, à l'angle nord-ouest de la rue Charlotte et de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et formé du lot 4 286 678 du cadastre du Québec ;
- 2- d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à intenter tout recours judiciaire nécessaire contre Faubourg Saint-Laurent Phase III inc. afin d'obtenir le paiement des sommes dues en vertu de la clause pénale prévue à l'acte de vente intervenu le 29 mars 2010 devant M<sup>e</sup> Josée Bergeron, notaire, sous le numéro 5968 de ses minutes, et publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 31 mars 2010, sous le numéro 17 041 502.

Adopté à l'unanimité.

1123496008

---

**CE12 1888**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour adoption, avec changement, le projet de règlement intitulé « Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

1123088001

---

**CE12 1889**

Il est

RÉSOLU :

d'entériner la mise à la retraite de monsieur Giovanni Polisenno (matricule 1150), policier au Service de police de la Ville de Montréal, en raison d'invalidité naturelle, en vigueur à compter du 7 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

1124297007

---

**CE12 1890**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'intégrer les 62 personnes ci-dessous mentionnées dans l'emploi de policiers permanents au Service de police de la Ville de Montréal, rétroactivement au 24 septembre 2012, conformément aux mécanismes d'intégration établis ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Liste des policiers permanents ainsi que leur unité d'assignation :

1. Agt 6761	AISSIOU, Kevin	PDQ 9
2. Agt 6762	ARSHAKIAN, Henri	Unité métro
3. Agt 5993	AUBÉ, Pascal	PDQ 12
4. Agt 6765	BEAUSÉJOUR, Alain	PDQ 9
5. Agt 6766	BERGERON, Josée	PDQ 9
6. Agt 6767	BONNEAU, Jolyane	Unité métro
7. Agt 6768	BOULAIS, Simon	PDQ 9
8. Agt 6693	BRETON, Denis	Unité métro
9. Agt 6771	CAOUILLE, Elyanne	PDQ 9
10. Agt 6774	CHAMPOUX, Mathieu	PDQ 24
11. Agt 6775	CHOUKAIR, Abdallah	Unité métro
12. Agt 6776	CLÉMENT, Jean-François	PDQ 4
13. Agt 6670	CUSSON MASSÉ, Vincent	PDQ 33
14. Agt 6718	DÉCARIE, Martin	PDQ 39
15. Agt 6667	DELISLE, Sylvie	Unité métro
16. Agt 814	DENIS, Dominique	PDQ 24
17. Agt 954	DETHIER, Sacha	PDQ 24

18. Agt 6781	DOUCET BÉLIVEAU, Marie-Hélène	Unité métro
19. Agt 6782	DU SABLON, Pierre-Luc	PDQ 1
20. Agt 6783	DUBÉ, Julie	PDQ 26
21. Agt 6784	DUBOIS, Josée	Unité métro
22. Agt 6785	DUCHARME, Valérie	PDQ 4
23. Agt 6833	DUDEMAINE, Danny	Unité métro
24. Agt 6788	DURAND, Jean-Simon	Unité métro
25. Agt 6039	ETIENNE, Barry	Unité métro
26. Agt 6790	FALARDEAU, Maxime	PDQ 24
27. Agt 6793	FONTAINE, Kim	PDQ 24
28. Agt 6736	GAGNÉ, Adrien R	PDQ 9
29. Agt 6794	GAMACHE, Stéphanie	PDQ 33
30. Agt 6796	GIRARD, Simon	PDQ 24
31. Agt 6797	GOUIN, Jean-Philippe	Unité métro
32. Agt 6800	GUERRERA, Luisa	Unité métro
33. Agt 6801	GUILLAUME, Mariette	PDQ 9
34. Agt 6786	GUILLOTTE, Joanie	Unité métro
35. Agt 6803	LAFERRIÈRE, François	PDQ 24
36. Agt 6804	LAFRENIÈRE QUEZEL, Mylène	PDQ 4
37. Agt 5166	LAQUERRE, Michael	PDQ 39
38. Agt 6805	LAVOIE, Synthia	PDQ 9
39. Agt 5802	LEPAGE, Vanessa	Unité métro
40. Agt 6810	LESSARD, Patrick	PDQ 5
41. Agt 5816	LIMA, Jean-Sébastien	Unité métro
42. Agt 6811	MAHEUX, Valérie	PDQ 12
43. Agt 6694	MALLETTE, Sébastien	PDQ 24
44. Agt 6812	MARLEAU, Guillaume	PDQ 7
45. Agt 6813	MARTEL, Louis-Philippe	PDQ 4
46. Agt 6815	MATURANA, Milena	PDQ 9
47. Agt 5883	MINEAU CHARTRAND, Marie-Élaine	Unité de métro
48. Agt 6816	MIRON SAUVÉ, Pascale	PDQ 24
49. Agt 6817	MOLAIRE, Sébastien	Unité métro
50. Agt 6818	OUELLET LECLERC, Ludovic	Unité métro
51. Agt 6819	PILOTTE, Christine	PDQ 24
52. Agt 5884	PINARD, Stéphanie	Unité métro
53. Agt 6820	REZK, Mina Nabil	PDQ 9
54. Agt 6822	RONDEAU, Marilou	PDQ 9
55. Agt 6823	SAINT-GERMAIN, Olivier-Jean	PDQ 9
56. Agt 6825	SAMSON, Vanessa	PDQ 33
57. Agt 6826	SAVARIA DURAND, Katherine	PDQ 4
58. Agt 5961	SERNUCK, Jessica	Unité métro
59. Agt 6827	SI MOUSSA, Faycal	Unité métro
60. Agt 6828	SIMARD-BIENVENU, Mathieu	PDQ 24
61. Agt 5995	TCHEKI MATTEI, Véronica	PDQ 4
62. Agt 6831	ZATER, Nouredine	PDQ 39

Adopté à l'unanimité.

1124464008

---

**CE12 1891**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial sur le site des bâtiments portant les numéros 1664-1682, avenue Lincoln (arrondissement de Ville-Marie), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

1123751021

---

**CE12 1892**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le site de l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil (2151, rue Fullum, arrondissement de Ville-Marie), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

1123751022

---

**CE12 1893**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 29 octobre au 2 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

1121041007

---

**CE12 1894**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE120248001 : Accorder un contrat de services professionnels à la firme Conseillers en gestion informatique CGI inc. pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système Imagétique de la cour municipale, pour une durée de 48 mois, pour une somme maximale de 3 539 390,40 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 11-11874 - 1 soumissionnaire conforme / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

1120573003

---

**CE12 1895**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE120889003 : Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Morneau Shepell Ltée pour la fourniture sur demande de services professionnels externes requis dans le cadre du Programme d'aide aux employés pour une somme maximale de 2 223 827,75 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, avec un renouvellement optionnel de deux autres années, pour un maximum de cinq ans / Appel d'offres public no 12-12053 - (5 soumissionnaires - un seul conforme) / approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

1120573004

---

**CE12 1896**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE124114001: Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Cofomo inc. (7 212 387,50 \$), Systematix technologies de l'information inc. (8 039 960,30 \$), Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (2 460 832,92 \$), Fujitsu conseil (Canada) inc. (13 773 058,76 \$) et Dessau inc. (948 164,33 \$), pour une durée de 36 mois, pour la rétention de services professionnels en informatique dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information / Appel d'offres public no. 12-11916 - 14 soumissionnaires / Approuver cinq projets de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

1120573005

---

**CE12 1897**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE121195009: Approuver une promesse d'achat par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de Construction ICO inc. l'immeuble situé au 3552-3588, rue Saint-Patrick dans l'arrondissement du Sud-Ouest, connu et désigné comme étant le lot 1 573 865 du cadastre du Québec, pour le prix de 3 500 000 \$, plus les taxes applicables dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de l'échangeur Turcot et de la relocalisation de l'écocentre Sud-Ouest. N/Réf. : 31H05-005-7168-01.

Adopté à l'unanimité.

1120573006

---

**Levée de la séance à 11 h 11**

---

Les résolutions CE12 1863 à CE12 1897 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Alan DeSousa  
Vice-président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville